

REDUIRE LES EFFECTIFS PAR CLASSE

Une nécessité mais pas une fin en soi

Au fil des relances et des réformes, la carte de l'éducation prioritaire s'est étendue mais cela s'est effectué dans un cadre budgétaire constant. L'OCDE indique désormais que « les résultats décevants de la politique d'éducation prioritaire ne doivent pas surprendre compte-tenu de la faiblesse des moyens mis en œuvre. »

LA TAILLE DES CLASSES EN EDUCATION PRIORITAIRE

Les écarts d'effectifs entre les classes de l'éducation prioritaire et celles situées en dehors de l'éducation prioritaire sont assez faibles. On peut constater un écart d'un peu plus de quatre élèves par classe en moyenne entre les établissements de l'éducation prioritaire et ceux qui n'en font pas partie. Cet écart se réduit dès lors qu'on quitte le cœur de l'éducation prioritaire pour s'établir à un peu moins de 3 élèves d'écart en moyenne entre les établissements en RRS et les établissements hors éducation prioritaire.

Il faut toutefois prendre en compte que les moyennes masquent des réalités bien différentes et il n'est pas rare de voir des regroupements d'élèves au-delà de 25 par division dans les établissements de l'éducation prioritaire, notamment pour les groupes de langues vivantes.

		En Rar	En Éclair	En RRS	Hors EP	Ensemble
E/C (écoles)	En 2010-2011	21,9	22,1	22,3	23,8	23,5
	En 2011-2012	21,9	22,2	22,3	23,8	23,7
E/D (collèges)	En 2010-2011	20,1	20,3	21,5	24,3	23,6
	En 2011-2012	20,2	20,4	21,5	24,7	23,9
E/S (collèges)	En 2010-2011	19,3	19,4	20,6	23,1	22,5
	En 2011-2012	19,2	19,4	21,0	23,5	22,9

Source : MEN-MESR DEPP

Figure 1 : voir E/D : élèves par Division (=classe)

De plus, les dotations de plus en plus étriquées conduisent régulièrement les équipes à des choix difficiles lors de la répartition des moyens, choix que les directions qualifient parfois de « pédagogiques » mais qui consistent essentiellement à sacrifier les effectifs par classe d'un niveau et/ou à abandonner le travail en petits groupes pourtant essentiel, faute d'abonder les dotations à la hauteur des besoins.

CE QU'EN DISENT LES ETUDES

Selon le rapport de la CIMAP, « l'apport à la réussite scolaire » des moyens consacrés à l'encadrement des élèves en éducation prioritaire « n'apparaît pas clairement ». Et pour cause ! Le Haut Conseil de l'Éducation a indiqué en 2001, s'appuyant sur une étude de Denis Meuret, que la taille des classes n'influe pas s'agissant d'écarts faibles. Une expérimentation, à la rentrée 2002, a consisté à réduire fortement les effectifs dans des classes de CP : elle n'a pas été jugée concluante mais a ensuite été remise en question, certains paramètres comme l'expérience des professeurs n'ayant pas été pris en compte dans les conclusions. En revanche, d'autres études comme celles de Piketty ou Valdenaire démontrent qu'une **réduction forte de la taille des classes permet de réduire nettement les écarts** de résultats entre les élèves de milieux défavorisés et les autres.

... / ...





REDUIRE LES EFFECTIFS, UNE CONDITON NECESSAIRE ...

Face à ces constats, le SNES demande une forte réduction des effectifs par classe en éducation prioritaire : AUCUNE CLASSE NE DEVRAIT DEPASSER L'EFFECTIF DE 20 ELEVES PAR CLASSE EN EDUCATION PRIORITAIRE.

Par ailleurs, il est important que les élèves puissent travailler en petits groupes et que les dotations soient abondées à la hauteur des besoins pour permettre le dédoublement des classes de façon régulière.

... QUI DOIT S'ACCOMPAGNER D'UN CHANGEMENT DE PRATIQUES

Si la réduction des effectifs par classe est une condition essentielle, elle devra aussi s'accompagner, pour être pleinement efficace, d'un **changement de pratiques** dans le respect de la liberté pédagogique des enseignants.

Il s'agit pour les collègues d'avoir la possibilité de mettre en place ou d'expérimenter des **pratiques diversifiées**, sans en rabattre sur les exigences vis-à-vis des élèves.

Par ailleurs, les études de Stéphane Bonnery notamment nous invitent à **explicitier** les attentes de l'école pour les élèves qui n'ont pas de connivence avec la culture scolaire. Il s'agit de faire en sorte que tous les élèves soient en mesure de lever les obstacles qu'ils rencontrent pour entrer dans les apprentissages, aidés en cela par des professeurs formés en lien avec la recherche.

A l'opposé de l'individualisation forcenée, la piste des **méthodes coopératives** est à explorer davantage.

Pour en savoir plus :

Comprendre l'échec scolaire. Elèves en difficultés et dispositifs pédagogiques
De Stéphane Bonnéry, éditions La Dispute

